

Trois étapes faciles...

pour faire un don d'actions qui soutient les gens aux prises avec le cancer

Étape 1: Veuillez remplir toutes les sections du formulaire de transfert de titres ci-joint.

Pour des raisons de confidentialité, votre courtier ne peut pas nous divulguer votre nom, donc veuillez remplir la section « Renseignements sur le donateur », y compris votre numéro de téléphone avec l'indicatif régional. Votre conseiller/courtier fournira le numéro CUSIP # (numéro d'opération) qui servira de référence au cas où le transfert doit faire l'objet d'un suivi.

Étape 2: Informez le Fondation québécoise du cancer pour traitement.

Veuillez envoyer par télécopieur une copie du formulaire de transfert dûment rempli à la Fondation québécoise du cancer. Cette étape est importante pour la Fondation car les titres sont transférés sur notre compte bancaire, anonymement. Il est très important de fournir vos coordonnées complètes pour que nous puissions vous émettre un reçu fiscal.

Par télécopieur : 514 527-1943

Par la poste : Sylvie Bouchard, directrice, dons majeurs et planifiés
Fondation québécoise du cancer
2075, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2T1

Téléphone : 514 527-2194 | Sans frais : 1 877 336-4443

Étape 3: Télécopiez ou envoyez par la poste le formulaire de transfert de titres dûment rempli à votre courtier ou conseiller en placements.

Il appartient à votre courtier ou conseiller en placements d'effectuer le transfert.

Renseignements supplémentaires :

N° d'organisme de la Fondation québécoise du cancer à l'ARC : 107391963 RR 0001

Les actions sont considérées comme étant officiellement transférées seulement lorsque leur remise est confirmée par notre mandataire. Votre reçu sera calculé en fonction du cours de clôture de l'action le jour où elles sont légalement transférées au compte de la Fondation par notre mandataire :

Valeurs mobilières Desjardins
Personne ressource : Marie-Julie Petit
Téléphone : 514 286-5838 | Sans frais : 1 855 790-7922
Courriel : marie-julie.petit@vmd.desjardins.com
CUID CDS : VMDM DTC : 5028 Fonds d'investissement : 9356

La politique de la Fondation québécoise du cancer en ce qui concerne la vente des actions reçues par don prévoit que toutes les actions doivent être vendues le plus rapidement possible après leur réception.

Merci de votre générosité!

Veillez envoyer ce formulaire dûment rempli à la Fondation québécoise du cancer, par télécopieur ou par la poste, avant d'effectuer le transfert de titres.

Si vous avez des questions relatives à ce formulaire ou à votre don, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Sylvie Bouchard, directrice, dons majeurs et planifiés, au 514 527-2194.

www.fqc.qc.ca/donsplanifies

Renseignements sur le donateur

(Ces renseignements seront utilisés pour l'émission d'un reçu fiscal, qui vous sera remis pour la pleine valeur marchande de votre don.)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

Renseignements sur le courtier

Prénom et nom de votre courtier _____

Téléphone _____ Courriel _____

Société _____

N° de compte _____

Nom de l'action	Nombre d'actions transférées	Valeur approximative de l'action
1. _____	_____	_____ \$
2. _____	_____	_____ \$
Bourse _____	Valeur approximative du don _____	_____ \$

Numéro d'identification du titre si connu (CUSIP) _____

Date du transfert au compte de la Fondation québécoise du cancer _____

J'autorise la Fondation québécoise du cancer, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature _____ Date _____